

Stratégie pour la conservation du capital naturel du Canada

Le capital naturel du Canada est l'élément fondamental du bien-être environnemental et économique de notre pays. Cependant, notre capital naturel continue de disparaître en raison de la pénurie de politiques, d'instruments et de programmes pour favoriser la conservation de ces aires naturelles. Une nouvelle série de fiches documentaires intitulée « Stratégie pour la conservation du capital naturel du Canada » reprend les principaux points des recommandations de CIC pour des programmes et des politiques sur les biens et les services écologiques canadiens. Cette nouvelle série s'appuie sur la série de fiches documentaires précédente : Valeurs de la nature : Le lien entre l'environnement et l'économie, qui était axée sur les avantages environnementaux et économiques des divers types de capital naturel. Vous trouverez d'autres renseignements sur cette série et sur la série précédente à l'adresse suivante : www.ducks.ca/fr/conservation/milieux_humides/conserv.html

1 Avancement de la conservation du capital naturel du Canada



Les aires naturelles sont la pierre angulaire écologique de notre capital naturel et produisent une myriade de biens et services écologiques (BSE) dont notre société dépend. Malgré cela, le capital naturel est constamment sous-évalué, il se dégrade et disparaît, ainsi que les BSE qu'il produit. L'un des principaux obstacles à la conservation des aires naturelles est la difficulté à saisir et à expliquer leur valeur économique. Le capital naturel du Canada produit de nombreux BSE, tels que les produits forestiers et le carburant, qui sont négociés sur le marché ouvert; cependant, il existe de nombreux autres BSE, comme le piégeage du carbone et la purification, pour lesquels il n'y a actuellement aucun marché. De plus, une grande quantité de BSE sont produits sur des terres privées moyennant un certain coût pour le propriétaire foncier, mais c'est habituellement le grand public qui en profite, ce qui engendre des difficultés quand vient le temps d'en déterminer les vendeurs et les acheteurs. Ces facteurs et

d'autres éléments exigent que nous trouvions des moyens novateurs pour conserver notre capital naturel.

Canards Illimités Canada (CIC) est d'avis qu'une politique canadienne rationnelle en matière de BSE, qui reconnaît le rôle des gestionnaires des terres dans la production des BSE, est un composant de l'approche pour l'utilisation durable des terres qui nous permettra de conserver notre capital et les biens et services qu'il produit. En raison de la complexité du problème, une approche intégrée aux programmes et aux politiques est essentielle. Cette approche doit comprendre des règlements pour répondre aux normes minimales, des incitatifs pour surpasser les exigences minimales, des programmes de sensibilisation qui informent les gestionnaires des terres sur l'importance du capital naturel et sur les moyens de le conserver et des programmes d'éducation pour le public qui bénéficie de la conservation du capital naturel.

Le Canada a besoin de moyens innovateurs pour régler ce problème très bien exposé dans la citation suivante : « Dans nombre de cas, les services environnementaux se dégradent précisément parce que les utilisateurs peuvent en bénéficier gratuitement, alors qu'ils sont coûteux à fournir. »

– Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ¹





Avancement de la politique sur les BSE au Canada



La première étape dans l'avancement d'une politique sur les BSE au Canada est de mettre en œuvre une vision et des buts communs pour cette politique. Pour commencer ce processus, en février 2006 s'est déroulé à Winnipeg un symposium national en vue de contribuer à l'instauration de politiques sur les BSE. Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) et le gouvernement du Manitoba, en collaboration avec Environnement Canada, étaient les hôtes du symposium. L'une des premières mesures proposées par les participants était l'établissement d'une structure ou d'un groupe national pour poursuivre l'échange d'information et continuer sur la lancée du symposium sur les BSE, le travail des intervenants à ce jour et les forums.

La deuxième étape est l'utilisation de projets pilotes bien conçus pour vérifier les hypothèses de recherche, les modes et les instruments d'exécution et l'évaluation du capital naturel afin de faire progresser les programmes et les politiques sur les BSE. L'AAC appuie actuellement des projets pilotes et de recherche partout au Canada, qui contribueront à informer sur l'établissement de cette politique. CIC est le promoteur de l'un des projets pilotes de recherche sur les BSE; ce projet examine le rôle de la restauration et de la protection des milieux humides pour l'amélioration de la qualité de l'eau au Manitoba. CIC participe également au projet pilote sur les BSE du secteur

inférieur du bassin de la rivière Souris, en Saskatchewan, qui permettra de produire une étude de cas sur les moyens d'utilisation des outils en matière de BSE pour réaliser les paramètres ultimes désirés dans un paysage donné. Afin d'apprendre véritablement des travaux effectués lors de ces projets pilotes, l'AAC pourrait mettre sur pied un atelier qui rassemblerait les initiateurs et les chercheurs travaillant à ces projets afin d'examiner leurs résultats et déterminer de quelle façon l'information pourrait être utilisée pour contribuer à l'élaboration d'une politique sur les BSE.

Enfin, il est important que les programmes sur les BSE démontrent l'optimisation des ressources. CIC appuie l'utilisation de la mise en œuvre de programmes à faible coût qui offriraient des avantages environnementaux concrets et mesurables. Afin de s'assurer de la réalisation des résultats, ces programmes devraient être mis en œuvre avec une approche fondée sur la science, qui regroupe les pratiques de gestion des terres et la mise à disposition des biens et services écologiques. Un cadre de gestion adaptatif comprenant la planification, l'implantation et l'évaluation des mesures pour informer et modifier les travaux à venir devrait être utilisé pour guider tous les programmes et toutes les politiques afin d'assurer leur efficacité et leur rendement en matière d'environnement.

Liens importants

- Série de fiches documentaires de CIC www.ducks.ca/fr/conservation/milieux_humides/conserv.html
- Le processus d'élaboration de politiques sur les BSE d'AAC www.agr.gc.ca/pol/egs-bse/index_f.php?page=process
- Évaluation des écosystèmes pour le millénaire www.millenniumassessment.org/fr/index.aspx
- Symposium national sur les biens et services écologiques 2006 www.agr.gc.ca/pol/egs-bse/index_f.php?page=symp06
- Plan conjoint Habitat des Prairies - Fiches documentaires sur les BSE www.nawmp.ab.ca/phjv/publications.html (anglais seulement)

La prochaine fois? Programmes sur les biens et services écologiques

Notes de fin de document

1. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. 2007. *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2007 : Payer les agriculteurs pour les services environnementaux*. Accédé en janvier 2008 à : www.fao.org/docrep/010/a1200f/a1200f00.htm

